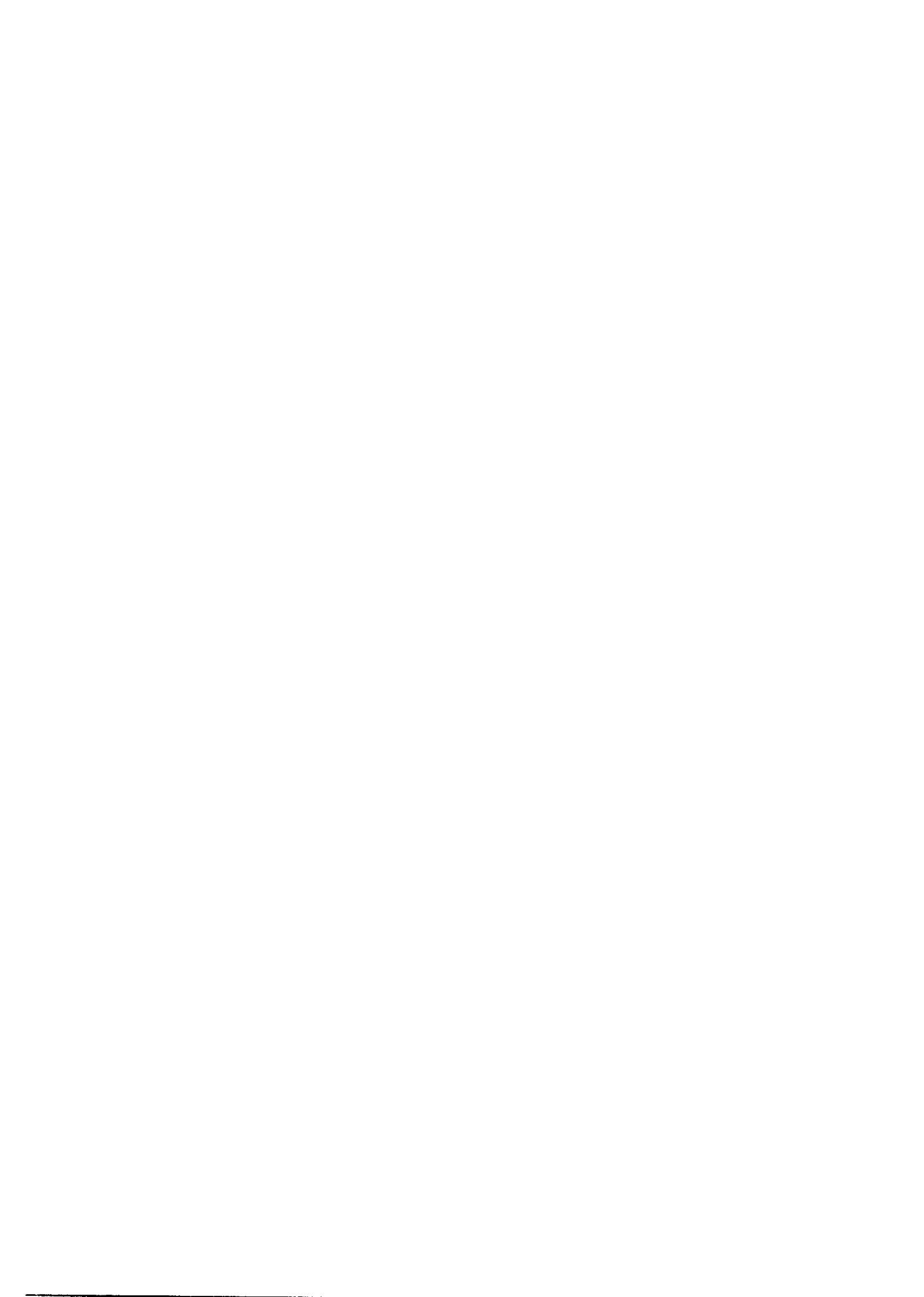


ANNEXE II

REGLEMENT D'EXAMEN



LISTE DES DOMAINES

① Domaine professionnel

② Domaines généraux :

- Expression française.
- Mathématiques - sciences physiques.
- Vie sociale et professionnelle.
- Education physique et sportive.

REGLEMENT D'EXAMEN

CERTIFICAT D'APTITUDE PROFESSIONNELLE <i>fourrure</i>				
INTITULE DES EPREUVES	Coef.	Candidats voie scolaire dans un établissement public ou privé sous contrat, CFA ou section d'apprentissage habilité, formation professionnelle continue dans un établissement public.	Autres candidats	Durée de l'épreuve ponctuelle
DOMAINE PROFESSIONNEL				
EP1 - Préparation, mise en oeuvre, arts appliqués	10	CCF	ponctuelle écrite ponctuelle pratique	4 H 12 à 16 H
EP2 - Réalisation d'un produit	6		ponctuelle pratique	8 H
DOMAINES GENERAUX				
EG1 - Expression française	2		ponctuelle écrite	2 H
EG2 - Mathématiques - sciences physiques	2		ponctuelle écrite	2 H
EG3 - Vie sociale et professionnelle	1		ponctuelle écrite	1 H
EG4 - Education physique et sportive	1	CCF	ponctuelle	

Nota : A chaque domaine professionnel ou général, correspond une unité capitalisable terminale.